CONSEIL DÉPARTEMENTAL BAS-RHIN

Commission des dynamiques territoriales

620 - Développement touristique

Proposition d'adhésion du Département du Bas-Rhin à l'Association "slowUp Alsace-Route des Vins" en tant que membre actif d'honneur

Rapport n° CD/2017/080

Service Chef de file:

K210 - Développement culturel et touristique - Direction

Service(s) associé(s):

E3 - Direction des affaires juridiques

Résumé :

Le rapport propose au Conseil Départemental de décider de l'adhésion du Département du Bas-Rhin à l'association «slowUp Alsace de la Route des Vins » en cours de constitution afin de permettre la pérennisation de la manifestation d'envergure qu'est devenue le slowUp Alsace et d'approuver les termes du projet de statuts de l'association.

La manifestation du slowUp Alsace engagée dès 2013 par l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin pour les 60 ans de la Route des Vins d'Alsace, contribue aujourd'hui activement à l'attractivité de la destination Alsace (filières œnotourisme et tourisme à vélo).

Il s'agit également de l'évènement majeur d'Alsace à vélo : le temps d'une journée, les routes concernées par la manifestation sont interdites à la circulation automobile et totalement dédiées à la mobilité douce.

La forte mobilisation des deux Départements alsaciens, des Communes, des associations locales et de tous les partenaires et sponsors permet aux participants de valoriser fortement cette journée de découverte ou de redécouverte de la Route des Vins.

L'évènement est arrivé à un niveau de maturité ; les acteurs locaux et les instances investies se connaissent, s'apprécient, et travaillent dans un esprit collaboratif et selon une méthodologie consolidée au fil des années.

Les Alsaciens et les touristes se retrouvent désormais le 1er dimanche de juin sur la Route des Vins au pied du château du Haut-Koenigsbourg. Ils apprécient le cadre, l'ambiance et la convivialité partagée, redécouvrant à vélo, à pieds, en rollers l'offre touristique alsacienne dans les vitrines organisées sur le parcours. Le slowUp contribue à faire briller l'Alsace.

Il est proposé à présent de rendre pérenne et incontournable ce grand rendez-vous du tourisme alsacien.

Les chiffres clés 2017

- 40 000 participants (15 000 visiteurs en 2013),
- 5 circuits de découverte de 8 à 31 km,
- 12 places festives avec étapes gourmandes avec plus de 90 associations mobilisées,
- 3 villages d'accueil « vitrines de l'Alsace » et des partenaires,
- 1 000 signaleurs & bénévoles,
- 8 partenaires cyclos (un parc de près de 500 vélos proposé à la location) et 3 étapes cadeaux,
- 13 animations et activités ludiques,

- 75 interventions dont 56 petits soins, 13 traumatismes, 4 malaises, 7 évacuations sanitaires en milieu hospitalier et 10 enfants perdus et vite retrouvés,
- 7 sites de comptage,
- 3 enquêtes de satisfaction auprès des organisateurs, sponsors et partenaires et du grand public,
- 1 bilan statistique des réseaux sociaux,
- Budget de 78 000€.

La prochaine édition de cette manifestation aura lieu le dimanche 3 juin 2018.

Le profil type du « Slowuper »

Le « Slowuper » type :

- a entre 25 et 44 ans et est originaire d'Alsace,
- participe au slowUp en famille ou avec des amis, est venu en voiture,
- parcourt la boucle de 31 km, à vélo, durant toute la journée et se restaure sur un stand,
- apprécie la découverte de la Route des Vins d'Alsace et l'aspect original et convivial,
- trouve le slowUp « très bien » et reviendra l'année prochaine.

Une association en cours de création

Compte tenu de la collaboration existante entre les acteurs locaux et en raison de problématiques fiscales d'ADT, il est proposé de créer une association à l'initiative d'Alsace Destination Tourisme (validation par le bureau d'ADT réuni le 12 octobre 2017) et composée des Communes traversées par le parcours (Bergheim, Châtenois, Kintzheim, Orschwiller, Rodern, Rorschwihr, Saint-Hippolyte, Scherwiller et Sélestat), de la Communauté de Communes de Sélestat, des Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, de la Région Grand Est et de toutes personnes morales ou physiques qui s'intéressent aux activités de l'Association (Batorama...).

Il est rappelé qu'Alsace Destination Tourisme assurait le suivi administratif et financier des cinq premières éditions. Les deux Départements, quant à eux, mobilisaient de nombreux services (routes, communication, tourisme) en phase préparatoire de la manifestation et le jour J.

Etant donné le niveau de maturité de l'événement, les acteurs locaux et les instances impliqués dans l'organisation ayant démontré leur capacité à travailler ensemble, selon une méthodologie éprouvée et consolidée au fil des années, et ce, dans le respect mutuel et un esprit collaboratif, se proposent de créer l'Association « SlowUp Alsace de la Route des Vins ».

Il est proposé au Conseil Départemental de décider de l'adhésion à l'association « *SlowUp Alsace de la Route des Vins* » en tant que membre actif d'honneur.

La tenue de l'Assemblée générale constitutive est envisagée le 24 janvier 2018.

Il est également proposé au Conseil Départemental de décider d'approuver les termes du projet de statuts, joint en annexe au présent rapport.

L'objet de l'association est d'organiser, avec le concours de divers partenaires publics et privés, une manifestation annuelle festive et attractive touristiquement dénommée « SlowUp Alsace » et consistant en une journée à la fois de découverte, à l'exclusion de tout engin motorisé, de la route des Vins d'Alsace et de mise à l'honneur des vins blancs d'Alsace.

L'association regroupe plusieurs catégories de membres, définies dans le projet de statuts :

- les membres actifs : Communes et Communautés de Communes dont le territoire est concerné par la manifestation, ces membres s'acquittent d'une cotisation ;
- les membres actifs d'honneur : les deux Départements alsaciens, la Région Grand Est, Alsace Destination Tourisme ;
- les membres partenaires : personnes physiques ou morales qui s'intéressent aux activités de l'association et entendent contribuer à leur réalisation, ces membres s'acquittent d'une cotisation.

Conformément au projet de statuts, si le Département décide d'adhérer à cette association en qualité de membre actif d'honneur, la collectivité départementale sera représentée par son Président ou son représentant pour y siéger.

Il est à noter qu'ADT serait l'un des membres fondateurs (catégorie membres actifs d'honneur). A ce titre, ADT resterait co-organisateur de l'évènement pour les volets « *Promotion* » et « *Communication* ». Une convention devra être conclue entre ADT et cette nouvelle association concernant la mise à disposition de la licence de Suisse Mobile (utilisation de la marque *slowUp*) qui sera prise en charge financièrement par ADT en 2018.

La mobilisation de l'ADT est envisagée comme suit:

- communication : achats d'espaces publicitaires, relations presses, relations publiques via notamment les réseaux sociaux (Facebook, Instagram...) en relation étroite avec le Comité de pilotage et les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin,
- coordination : accompagnement et conseils réguliers, valorisation touristique de l'évènement et génération de retombées économiques,
- présence le jour de l'évènement : stands sur les Villages d'Accueil.

Tout comme pour les éditions précédentes, le Département du Bas-Rhin sera amené à mobiliser de nombreux services :

- Service des Routes (UTAT Sud) : participation aux réunions concernant la sécurité de l'évènement, permanence sur site pour les traversées des routes départementales, ouverture/fermeture du parcours, mise à disposition de matériel;
- Direction de la communication : promotion de l'évènement via les réseaux sociaux, le site Internet et Tout le Bas-Rhin Magazine, animation d'un stand le jour J,
- Secteur Développement Culturel et Touristique : coordination des loueurs et des réparateurs vélos en amont et supervision des vélocistes le jour du slowUp.

La Commission territoriale Sud, réunie le 6 novembre 2017, a émis un avis favorable.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- décide de l'adhésion du Département du Bas-Rhin à la future association « slowUp Alsace de la Route des Vins » en qualité de membre actif d'honneur sans cotisation, avec voix délibérative, conformément au projet de statuts ;
- décide d'approuver en tant que membre actif d'honneur le projet de statuts de l'association « slowUp Alsace de la Route des Vins » joint à la présente délibération ;

- dit que le Département du Bas-Rhin sera représenté au sein de cette association par son président ou son représentant nommé par arrêté ;

-autorise à signer les statuts le moment venu.

Strasbourg, le 29/11/17

Le Président,

Frédéric BIERRY